

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2019/0801(NLE) - 01/03/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la recommandation du Conseil concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 14 février 2019, le Conseil européen a consulté le Parlement sur la nomination de M. Philip R. Lane au directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, avec effet au 1er juin 2019.

La commission compétente a ensuite procédé à l'évaluation des compétences du candidat. Elle a ensuite procédé à l'audition candidat le 26 février 2019, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire et a ensuite répondu aux questions des membres de la commission.

Sur cette base, la commission a recommandé au Parlement européen de rendre un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer **Philip R. LANE** (IE) membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Les députés ont rappelé qu'en dépit des nombreuses demandes adressées par le Parlement européen au Conseil pour qu'il se penche à nouveau sur le manque d'équilibre entre les sexes au sein du Directoire de la BCE, cette demande n'a pas été prise au sérieux. Ils ont demandé que l'équilibre entre les sexes soit respecté lors de la prochaine nomination.